

**Culture et Patrimoine**

<b>Archéologie Alsace</b>	Le SMO assure les missions suivantes - ressource en archéologie - ingénierie en archéologie - éducation, recherche et médiation culturelle	Délibération	Conseil d'administration	Titulaire (8)	GREIGERT Catherine
					MULLER Lucien
					BIHL Pierre
					HEMEDINGER Yves
					WOLF Etienne
					SITZENSTUHL Charles
					KLEITZ Francis
					BUFFA Jean-Claude
				Suppléant (8)	SCHULTZ Denis
					MARTIN Monique
					MARAJO-GUTHMULLER Nathalie
					DREXLER Sabine
					ELMLINGER Craole
					ISSELE Christelle
					MULLER-BRONN Laurence
					VALLAT Marie-France
<b>Association des Dominicains de Haute Alsace à GUEBWILLER Centre Culturel</b>	L'association a pour but d'assurer la gestion, l'animation et la promotion de l'ancien ensemble conventuel des Dominicains de Guebwiller, centre culturel de rencontre consacré principalement à la musique et aux arts numériques.	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (9)	SCHMIDIGER Pascale
					MULLER Lucien
					MARTIN Monique
					SHELLENBERGER Raphael
					BELTZUNG Maxime
					PAGLIARULO Karine
					VALLAT Marie-France
					VOGT Pierre
					ELMLINGER Carole
			Assemblée Générale	Titulaires (9)	SCHMIDIGER Pascale
					MULLER Lucien
					MARTIN Monique
					SHELLENBERGER Raphael
					BELTZUNG Maxime
					PAGLIARULO Karine
					VALLAT Marie-France
					VOGT Pierre
					ELMLINGER Carole

**Attractivité et Aménagement du Territoire - Urbanisme**

<b>Syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV)</b>	Le Syndicat a pour objet la mise en œuvre et la révision de la charte, la gestion de la marque collective propre au Parc, il assure l'administration, la gestion et l'animation du Parc. Il peut procéder aux animations, formations, accueil du public, création de services administratifs techniques ou financiers, conclusion de conventions, regroupement de projets, travaux d'entretien, d'équipement, d'aménagement.	Délibération	Comité syndical	Titulaires (4)	KLEITZ Francis
					HELDERLE Emilie
					LUTENBACHER Annick
					BELTZUNG Maxime

**Social**

<b>Institut Les tournesols de Sainte-Marie-aux-Mines</b>	Foyers de vie pour travailleurs handicapés et non travailleurs (140 places), accueil de jour (22 places) et accompagnement social - Financement alloué par le CD pour l'aide sociale aux personnes handicapées - Compétence exclusive du CD (hormis le Foyer d'Accueil Médicalisé sous compétence conjointe avec l'ARS qui finance les soins).	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (2)	BIHL Pierre
					HELDERLE Emilie

**Habitat - Foncier**

<b>Conférence Intercommunale du Logement et des Commissions liées à la Convention Intercommunale d'Attribution de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein</b>	Conformément au code de la construction et de l'habitation, les EPCI tenus de se doter d'un Programme Local de l'Habitat qui comprennent un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville doivent mettre en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL). La CIL définit une stratégie de peuplement et de mixité sociale et fixe des objectifs en matière d'attribution de logements sociaux à travers une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) d'une durée de 6 ans.	Délibération	Membre(s)	Titulaire (1)	MULLER-BRONN Laurence
				Suppléant (1)	SCHULTZ Denis
<b>Conférence Intercommunale du Logement et des Commissions liées à la Convention Intercommunale d'Attribution de la Communauté d'Agglomération de Haguenau</b>	Conformément au code de la construction et de l'habitation, les EPCI tenus de se doter d'un Programme Local de l'Habitat qui comprennent un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville doivent mettre en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL). La CIL définit une stratégie de peuplement et de mixité sociale et fixe des objectifs en matière d'attribution de logements sociaux à travers une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) d'une durée de 6 ans.	Délibération	Membre(s)	Titulaire (1)	ERBS André
				Suppléant (1)	DOLLINGER Isabelle
<b>Conférence Intercommunale du Logement et des Commissions liées à la Convention Intercommunale d'Attribution de la Communauté de Communes de Sélestat</b>	Conformément au code de la construction et de l'habitation, les EPCI tenus de se doter d'un Programme Local de l'Habitat qui comprennent un quartier prioritaire au titre de la politique de la ville doivent mettre en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL). La CIL définit une stratégie de peuplement et de mixité sociale et fixe des objectifs en matière d'attribution de logements sociaux à travers une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) d'une durée de 6 ans.	Délibération	Membre(s)	Titulaire (1)	GREIGERT Catherine
				Suppléant (1)	SITZENSTUHL Charles